



# AVC et Neuro-rééducation



Mardi 31 Janvier 2017 8h30 – 16h30 Hôpital de Sion Av. du Grand-Champsec 80 1950 Sion

#### Descriptif

L'AVC est la troisième cause de mortalité la plus fréquente après les maladies cardiovasculaires et le cancer. En Suisse environ 16'000 personne sont victime d'un AVC selon Swiss Medical Weekly. Les 3/4 de ces personnes sont âgées de plus de 65 ans et le reste n'a pas atteint l'âge de la retraite. En tant que soignant nous sommes donc tous amenés à nous occuper de patient ayant déjà subi un AVC avec ou sans séquelles.

La journée se déroulera en deux temps : une matinée consacrée à la physiopathologie de l'AVC et les surveillances à faire dans la phase aiguë. L'après-midi nous aborderons le thème de la neuro-rééducation avec la doctoresse Kirchner. Elle nous parlera dans un premier temps de la physiologie des paralysies post AVC et dans un second temps elle fera venir des groupes de patients afin de faire un atelier pratique.

#### Thèmes abordés durant la journée

- Comprendre la physiopathologie de l'AVC
- Comment reconnaître un AVC
- Que faire face à un patient présentant un AVC
- Présentation de la « Stroke Unit »
- Physiopathologie des paralysies post AVC
- Cours pratique sur la mobilisation des membres plégiques
- Nouveautés de la neuro-réhabilitation

#### Intervenants

- Dr Bonvin Christophe Médecin, adjoint du service de neurologie de l'Hôpital du Valais
- Dr Kirchner Dragomir Sonia Oana, cheffe de clinique du service de neurologie de l'Hôpital du Valais

#### **Participants**

- Infirmier-ère
- Infirmier-ère assistant-e
- Étudiant-e infirmier-ère

#### **Prix**

- Membre ASI 100.-
- Non-membre 150.-
- Étudiant-e 50.-

## Responsable du cours : Camille Schmelzbach



Secrétariat de l'ASI Rue de Lausanne 26 1950 Sion

© 027 322 40 07

info@asi-sbk-vs.ch www.asi-sbk-vs.ch

# AVC et Neuro-rééducation

### Délai d'inscription au 5 janvier 2017

Bulletin d'inscription (remplir en caractère d'imprimerie SVP)

Nom	
Prénom	
Rue	
NP	Domicile
No de tél	E-mail:
Employeur	
	a case correspondante
Je suis  Infirmier-ère	☐ Infirmier-ère assistant-e ☐ Étudiant-e
Je suis  Membre ASI no Non-membre ASI	
Date :	Signature :
	Nouvelles conditions générales au verso du flyer

Cette inscription a valeur de contrat et j'ai pris connaissance des conditions générales.

## MODALITÉS DES COURS - Conditions générales

#### Inscription

L'inscription s'effectue auprès du secrétariat de la section. Pour vous inscrire à un cours, plusieurs possibilités vous sont proposées :

- Bulletin d'inscription du flyer du cours
- Bulletin d'inscription disponible sur notre site Internet www.asi-sbk-vs.ch
- Bulletin d'inscription demandé au secrétariat

Seules les inscriptions écrites sont prises en considération, l'inscription a valeur de contrat. Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée et la confirmation du cours est envoyée au plus tard 10 jours avant le cours.

#### Dédoublement - Report - Annulation

Si le nombre d'inscriptions est trop élevé pour un cours, un dédoublement peut être prévu. Les participants concernés en seront informés.

Si le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant pour un cours, la CEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler le cours. L'information est transmise au minimum 10 jours avant le début du cours.

#### Désistement

En cas de désistement entre l'inscription et la confirmation du cours, 50% du prix du cours reste du. Pour tout désistement intervenant après la date figurant sur la lettre de confirmation, la totalité du prix du cours sera due.

Le participant a la possibilité de se faire remplacer et cela sans frais, sur présentation de la confirmation de paiement. En cas d'impossibilité due à des problèmes médicaux, le remboursement de la journée de cours se fera uniquement sur présentation d'un certificat médical valide.

#### **Prix**

Pour les prix des cours, veuillez vous référer aux tarifs qui se trouvent sur le descriptif du cours.

#### **Paiement**

Les frais de formation doivent être payés <u>avant</u> le cours. Le récépissé attestant du paiement est à présenter le jour du cours.

#### Méthodes pédagogiques

Les méthodes développées dans le cadre de la CEP s'appuient sur les principes de formation d'adultes. Elles laissent une place importante aux liens avec la pratique, l'expérience, à la participation active et à l'échange.

#### Horaire

Pour les horaires des cours, veuillez vous référer au descriptif du cours.

#### Confidentialité

Dans tous les cours, le principe de confidentialité est à respecter, tant en ce qui concerne les échanges que les situations présentées.

#### Attestation

Chaque participante reçoit une attestation de présence à la fin du cours. Il est également possible d'inscrire le cours suivi dans son carnet de perfectionnement.

#### **Evaluation**

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation écrite par les participantes.